



Concours Tartes maison

Journée de la Citoyenneté et de la Fraternité

Villefranche de Rouergue 25 mai 2024

A l'occasion de la journée de la Citoyenneté et de la Fraternité à Villefranche de Rouergue, l' **Association Familiale Laïques** propose un concours de tartes sucrées et de tartes salées faites maison.

Règlement du concours

Article 1 - Ce concours est ouvert à tous sauf aux professionnels et aux membres du jury. La participation est gratuite, elle est limitée à une tarte par foyer.

Article 2 - Chaque participant devra fournir une tarte sucrée ou une tarte salée de 6 à 8 parts entièrement réalisée par ses soins.

Article 3 - La tarte devra être déposée le samedi 25 mai 2024 entre 9 h et 11h à la Halle de Villefranche de Rouergue devra être apportée dans de parfaites conditions d'hygiène

Article 4- Les tartes seront jugées de façon anonyme : lorsque le participant déposera sa tarte, un numéro lui sera attribué.

Article 5 - Le jury composé d'élus, de membres de l'association, de professionnels et de jeunes citoyens jugeront suivant plusieurs critères : la présentation, le goût, l'originalité, la qualité de la préparation...

Article 6 - Le palmarès sera proclamé en public le jour même à 12h00. Les meilleures tartes seront récompensées. Les participants devront être sur place lors de la remise des prix. Les tartes seront dégustées lors de l'apéritif offert par la municipalité

Article 7- Les candidats autorisent l'exploitation de leur nom, de leur photo et de la photo de leur tarte, sans contrepartie financière. Les noms et photos pourraient être publiés dans la presse locale.

Article 8—Dans un souci d'organisation, il est préférable de se préinscrire tél.06.71.32.22.68

*La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement



Associations Familiales Laïques

Centre social 19 rue du Sergent Bories 12 200 Villefranche de Rouergue aflvillefranche@gmail.com